

E 2/97

*Le Chargé d'Affaires a.i. de Suisse à Paris, C. Lardy,
au Président de la Confédération, E. Welti*

R

Paris, 8 octobre 1869

J'ai reçu ce matin seulement, 8 octobre, l'office¹ que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 de ce mois, relativement à la représentation de la Suisse à la cérémonie de l'ouverture du Canal de Suez. Ce retard, indépendant de ma volonté, m'a empêché de répondre plus promptement à votre office.

1. *Non reproduit. Cf. E 2200 Paris 1/75.*



13 OCTOBRE 1869

311

Comme vous demandiez une réponse télégraphique, je vous confirme le télégramme que je vous ai adressé aujourd'hui à 3 heures, et qui est conçu comme suit: «Suezcanal Secretäre und Attachés durchaus nicht erforderlich, können aber beigegeben werden. Keine Geschenke. Brief folgt.» Je m'empresse de vous communiquer le résultat des démarches faites dans le sens de votre office.

Je me suis rendu chez le chef du cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, M. Armand. Ce dernier m'a fait observer qu'il lui était fort difficile de me répondre, attendu que la France est représentée à l'ouverture du Canal de Suez par l'Impératrice. Comme il s'agit uniquement d'une mission de courtoisie, la suite de l'Impératrice se compose de chambellans, etc.; il ne lui a été adjoint aucun fonctionnaire politique ou commercial. Quant à la question des présents, la France n'en a jamais faits, ni au Sultan ni au Khédive d'Egypte, et n'en fera pas à l'occasion de l'inauguration du Canal.

Le Ministre des Pays-Bas, auquel je me suis ensuite adressé, m'a également répondu que son gouvernement ne ferait pas de présents; le prince Henri de Hollande, qui assistera à l'ouverture, étant vice-amiral, est accompagné de deux adjutants, mais il n'a point de secrétaire.

Il m'a paru utile de consulter aussi le représentant d'un pays essentiellement continental, et je me suis adressé encore au Ministre de Bavière à Paris. La Bavière n'a pas de traités avec la Porte ou avec le Khédive d'Egypte. Aussi le gouvernement bavarois ne se fera-t-il probablement pas représenter. En aucun cas, le gouvernement bavarois ne fera de présents, et s'il envoyait une mission, il déléguerait plutôt un agent commercial, par exemple un employé du Ministère du Commerce; cet agent ne serait pas, dans l'opinion du représentant de la Bavière à Paris, accompagné de secrétaires ou attachés.

La plupart des autres gouvernements se faisant représenter par des membres des familles régnantes, la suite sera essentiellement personnelle, comme c'est le cas pour l'Impératrice des Français et le prince Henri de Hollande.